

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.216

L'An deux Mille Dix, le 30 juillet à 17 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 juillet 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 juillet 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, adjoints,

M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. DENIS représenté par Mme DUMAS
Mme LEFEBVRE représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
Mme ROY représentée par Mme PELTIER
Mme DAUZIDOU représentée par Mme WILLMANN

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme DESCHANP, M. MEGLIO, M. CAU,
Mme BARRAUD DUCHERON, M. PRUDENCIO,
M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 27

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : SIGNATURE D'UN CONTRAT FINANCIER ENTRE L'AGENCE
NATIONALE EUROPE EDUCATION FORMATION FRANCE ET LA VILLE DE
ROYAN – PARTENARIAT SCOLAIRE MULTILATERAL COMENIUS

RAPPORTEUR : Mme LECOMTE

VOTE : UNANIMITE

L'école élémentaire Louis BOUCHET s'est inscrite dans le cadre d'un projet multilatéral qui implique, outre la France, la Hongrie, l'Italie et le Royaume-Uni.

Le projet retenu est le suivant :

« L'eau est la responsabilité de chacun : comment promouvoir la citoyenneté active par l'utilisation durable de l'eau qui nous entoure. »

Ce projet débutera en septembre 2010 et prendra fin en juin 2012.

Il nécessitera des déplacements des élèves dans les pays impliqués afin de traiter le sujet qui permettra des échanges en français et en anglais.

Ce projet est financé par l'Agence Nationale Europe Education Formation France à hauteur de 25.000 €

Il vous proposé, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, à signer le contrat en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le contrat financier,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer le contrat à intervenir avec l'Agence Nationale Europe Education Formation France ci-annexé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 août 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD